

# LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

EDMUNDSTON, N.-B., 5 JUIN, 1930.

SEPTIEME ANNEE No. 23.

## LES ELECTIONS FEDERALES LE 28 JUILLET

**La cérémonie de la prorogation des chambres a eu lieu vendredi dernier. — La nomination des candidats aura lieu le 21 juillet et les élections le 28. — Rapport officiel des élections le 18 août. — Eloges de l'hon. Rodolphe Lemieux. — Un député conseille aux trois chefs des partis de se marier le plus tôt possible.**

Ottawa, 31.—La session est prorogée. Les Chambres sont dissoutes. La date des élections est fixée au 28 juillet.

La Chambre des Communes a terminé son travail, hier soir, vers 9 heures 30. Son Excellence le gouverneur général est venu à 10 heures 15 présider à la cérémonie officielle de la prorogation. Cela s'est fait selon les us et coutumes. Il ne se fait pas, à l'occasion d'une prorogation, de cérémonie aussi solennelle qu'à propos de l'ouverture d'une session. On ne lance pas d'invitations. Il n'y a pas de belles toilettes et de beaux uniformes. Il arrive même que la prorogation—ce fut le cas l'an dernier—se produise devant une bien petite assistance. Tel n'a pourtant pas été le cas hier soir. La nouvelle d'une prorogation imminente s'était répandue dans Ottawa. Dès sept heures les galeries de la Chambre des Communes étaient bondées. A neuf heures, on ne pouvait même approcher des portes des galeries. Par contraste, le parquet de la Chambre était à peu près dépeuplé. Les derniers débats se sont produits devant une Chambre aux trois quarts désertée. C'est qu'un grand nombre de députés des provinces éloignées étaient partis au cours de l'après-midi ou de bonne heure dans la soirée.

Immédiatement après la prorogation le cabinet s'est réuni et c'est alors que la dissolution a été décidée et que la date des élections a été fixée. A 11 heures, 30 M. Lemieux, secrétaire du conseil privé, annonçait téléphoniquement aux journaux les décisions qui venaient d'être prises. Dès hier soir, pour observer les délais que prévoit la loi, les brefs électoraux ont été émis. Les élections auront lieu le 28 juillet, mais la date de la mise en nomination ne sera pas la même partout. Dans la plupart des comtés, la mise en nomination aura lieu le 21 juillet, mais dans environ 80 comtés éloignés de l'Ontario et de l'Ouest, la mise en nomination se fera le 14 juillet.

### LES DERNIERS DISCOURS

En 1926, la session avait pris fin par un vent d'orage, on pourrait même dire au milieu d'un ouragan. Hier soir, les débats de la Chambre se sont terminés dans la mansuétude. M. Bennett avait eu précédemment une passe d'armes assez vive avec le ministre du revenu national, M. Euler. Mais tout était fini. Les derniers crédits étaient bel et bien votés.

Monsieur Bennett a pris la parole pour remercier le président monsieur Rodolphe Lemieux, d'avoir si dignement et si impartialement rempli ses fonctions, au cours de ce parlement. Tous les membres de la Chambre des Communes se plaisent à reconnaître que M. Lemieux, au cours de son passage à la présidence de la Chambre des Communes, a toujours fait preuve de loyauté, de franchise, de courtoisie, d'urbanité. Ce sont d'ailleurs des qualités, dit M. Bennett, qui caractérisent la race canadienne-française. M. Lemieux a su les faire valoir au plus haut point.

Le premier ministre a parlé dans le même sens. Il a dit qu'il n'avait qu'à endosser les paroles du chef de l'opposition. Le parlement ne peut que se féliciter d'avoir eu un tel président que M. Lemieux.

Dans sa réponse, M. Lemieux était visiblement ému. Il est heureux de savoir ainsi que des amis de deux côtés de la Chambre, l'estime qu'on lui manifeste le touche profondément. Il avoue d'ailleurs, "dans cette Chambre je n'ai

(Suite à la page 11)

### LE DISCOURS DE L'HON. M. JONES A DEBEC, N.-B.

Le chef libéral expose son programme et critique sévèrement les actes du gouvernement. — La Commission des Liqueurs au service des candidats de M. Baxter.

Debec, N.-B., 3.—M. Wendell P. Jones, chef de l'opposition libérale dans la province, a lancé sa campagne contre le gouvernement Baxter. Il a déclaré que les principaux points sur lesquels il fera cette campagne d'ici le 19 juin seront les suivants: un plébiscite sur la question du contrôle gouvernemental des liqueurs, une enquête scientifique sur la construction des routes à surface dure, une enquête sur la possibilité de faire contrôler par le gouvernement les forces hydrauliques, la réforme de l'administration éducationnelle et l'économie d'opération de la police provinciale.

M. Jones a reproché au gouvernement d'avoir permis à des compagnies américaines de prendre le contrôle presque exclusif des ressources forestières de la province et du développement des chutes de Grand Falls.

Au sujet des liqueurs, le premier ministre Baxter aurait promis en 1925 que s'il venait au pouvoir et que la loi de prohibition devait disparaître, ce serait par le peuple lui-même. Selon M. Jones, il n'aurait pas tenu parole et son gouvernement aurait pris le contrôle de la vente sans consulter l'électorat. Le seul but de cette loi a été d'augmenter les revenus. On a ignoré la clause qui veut qu'on ne vende qu'une seule bouteille à la fois. Les contrebandiers achètent les liqueurs en quantité. L'administration de cette loi, a dit M. Jones, est un scandale public. Jusqu'à ce qu'on ait soumis la question au peuple, on devrait faire preuve de franchise et administrer les magasins convenablement. Nous demandons l'avis des électeurs à ce sujet et nous nous y conformerons.

Le chef de l'opposition a pris à partie le gouvernement parce qu'il avait permis que des employés de la Commission des Liqueurs paraissent dans des assemblées publiques dans l'intérêt du gouvernement.

M. Jones dénonce les deux membres de la Commission des Liqueurs qui ont aidé activement au choix des candidats du gouvernement, alors qu'ils sont membres d'une supposée commission indépendante, payés par le peuple pour servir le peuple et non les intérêts d'un parti politique. Il est d'avis que ces deux membres devraient résigner leur position immédiatement.

Il a reproché au gouvernement d'avoir voté vers la fin de la session \$10,000,000 pour les chemins sans spécifier où et comment ces sommes seraient employées. Il soupçonne qu'on s'en servira comme récompense pour les électeurs qui appuieront le gouvernement. Il prétend que le gouvernement n'a pas le droit de dépenser cet argent pour des routes à revêtement de surface dure sans avoir pris l'avis des meilleurs ingénieurs de la province.

Au sujet de la police provinciale, M. Jones a dit qu'elle est fort bien habillée mais qu'elle coûte très cher.

### FEUX DE FORETS

Fredericton, N.-B., 30.—On rapporte qu'il y a des feux de forêts désastreux dans le comté de Restigouche. Des centaines d'hommes sont employés à combattre l'élément destructeur.

Le feu s'est déclaré sur la rivière Kodgewick. Après avoir détruit un territoire considérable de bois, il s'est communiqué à la maison d'un cultivateur qui a été rasé par les flammes.

Dans le comté de Madawaska, le feu a fait des dommages à Notre-Dame de Lourdes et à Lac-Siegas.

### EN CAMPAGNE



Le T. H. MACKENZIE KING, premier ministre du Canada, qui dirigera les forces libérales dans la lutte électorale qui commencera bientôt.

### CONVENTION DES C. DE COLOMB A SAINT-JEAN, N.-B.

Les Chevaliers de Colomb de la province ont tenu leur convention annuelle à St-Jean samedi 24 mai sous la présidence de M. Martin M. MacKenzie, d'Edmundston, député d'Etat. Des délégués des neuf conseils de la province étaient présents: MM. E. J. Hubert et J. G. Boucher représentaient le conseil d'Edmundston, et MM. A. Coté et M. McCuskey étaient les délégués du conseil de Grand Sault.

M. Max D. Cormier assistait à cette convention en sa qualité de député de district. Les officiers d'Etat pour l'année courante sont M. Ernest White, de Bathurst, député d'Etat, M. Tait de Woodstock, secrétaire, M. Kingston de Bathurst, trésorier, M. Joseph Powers de Grand Sault, cérémoniaire, M. Leo C. Kane de Fredericton, avocat. Le chapelain d'Etat est le même que l'an dernier, le Rev. P. Lockery, curé de West St-John.

La convention d'Etat en 1931 aura lieu à Edmundston au cours du mois de mai.

### DEUX FILLETES FRAPPEES PAR UN AUTOMOBILE

L'accident a eu lieu mardi, sur la rue Victoria, en dehors des limites de la ville. — La vie d'une des victimes est en danger.

Mabel Lajoie, 6 ans, et Annette Plourde, 6 ans, ont été frappées par un auto, mardi après-midi, à la sortie de la rue Victoria. Les deux fillettes traversaient la route en arrière d'une voiture lorsqu'un auto portant licence américaine et venant dans le sens inverse, les frappa rudement.

Les deux enfants furent d'abord transportés chez leurs parents où elles reçurent les premiers soins d'urgence du Dr. Laporte. La jeune Lajoie, fillette de 6 ans, et Mme Paul Lajoie, souffre de blessures graves internes. On craint pour une fracture des os du cou et des blessures graves à l'épine dorsale. L'autre fillette, âgée de 6 ans, et Mme Denis Plourde, souffre d'une fracture à la jambe, mais sa condition n'offre aucun danger.

Les deux petites victimes sont actuellement à l'hôpital privé d'Edmundston sous les soins des Drs. Laporte et Desrochers et des gardes-malades Mme Reisinger et Mme Adrien Hébert.

### Pour aider à la construction du monastère des Trappistes de Rogersville

Sa Grandeur Mgr Chiasson encourage les fidèles de son diocèse à collaborer à cette belle oeuvre. — M. l'abbé Savoie fera la campagne pour les religieux. — Deux lettres à lire.

Le Très Révérend Père Prieur de la Trappe de Rogersville nous transmet les deux lettres qui suivent et dont nous recommandons la lecture à nos abonnés. Particulièrement à ceux du diocèse de Chatham. Ils apprendront d'abord, chose que plusieurs ignorent et à laquelle les autres ne songent peut-être pas souvent, qu'il y a à Rogersville un monastère de Trappistes qui rend de grands services d'ordre spirituel et matériel.

Ce monastère toné sans ressources s'est maintenu jusqu'ici grâce aux sacrifices des moines, ceux de Rogersville d'abord, qui donnent depuis des années toutes leurs épargnes, et ceux de France, sur la foi de savoir que l'abbaye de Bonbecombe, fondatrice du monastère de Rogersville, ne s'est pas contentée de fournir de l'argent mais qu'elle a instruit encore plusieurs de jeunes moines acadiens. Le temps est maintenant venu d'agrandir pour faire place aux nouveaux sujets qui se présentent toujours de plus en plus nombreux. Pour cette oeuvre qui presse les RR. PP. Trappistes, comptent sur l'appui des catholiques du diocèse de Chatham et, avec la permission de Sa Grandeur Mgr Chiasson, font appel à leur générosité.

M. l'abbé Savoie, curé de Petit-Rocher, a bien voulu accepter de se faire leur interprète auprès du grand public et se mettra en campagne dimanche prochain, parcourant toutes les paroisses du diocèse.

La haute valeur de l'oeuvre pour laquelle il va solliciter l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'évêque lui assure, nous le saurons, le plus bienveillant accueil.

### LETTRE DU R. P. PRIEUR

A Sa Grandeur Monseigneur Chiasson, évêque de Chatham, N.B. Monseigneur.

J'ai l'honneur de m'adresser à votre Grandeur pour lui demander de venir à notre aide dans la construction de notre Monastère.

La présence dans votre diocèse d'un monastère de religieux contemplatifs ne peut être que salutaire pour les âmes.

A cette oeuvre nous nous sommes dévoués, depuis déjà bien des années, notre ambition est de construire un logement convenable et conforme aux traditions de l'ordre de Cîteaux pour une communauté qui se recrutera surtout dans notre diocèse et les diocèses voisins. Les sujets nous arrivent bien disposés et vous voyez Monseigneur, la nécessité où nous sommes de bâtir et le plus tôt possible. Jusqu'ici la communauté de Bonbecombe (France) qui

(Suite à la page 2)

### LA LOUISIANE

Kentville, N.-E., 27.—M. F. G. J. Comeau a donné une intéressante conférence à Kentville sur la Louisiane ou l'on retrouve un très grand nombre de descendants de Acadiens Français qui furent déportés de la Nouvelle-Ecosse en 1755.

Il a donné une description de la Louisiane. Il a mentionné spécialement la ville de Lafayette, une ville à peu près grande comme Moncton et dont la population est entièrement de descendance Française.

Les Acadiens de la Louisiane se proposent d'envoyer une importante délégation à Grand Pré, pour assister à la célébration du 175<sup>e</sup> anniversaire de la Dispersion des Acadiens.

Le Gouverneur de la Louisiane assistera à cette démonstration.

### LA FETE DU ROI



### Les 65 ans du Roi George V

Sa Majesté célèbre son anniversaire de naissance au palais de Buckingham, s'abstenant de sortir à cause d'une récente attaque de rhumatisme. — Un grand nombre de messages de félicitations ont été reçus au palais.

Londres, 3.—Le Roi célèbre aujourd'hui le soixante-cinquième anniversaire de sa naissance au palais de Buckingham, et son fils aîné le prince de Galles, a présidé la parade des troupes. L'oncle du Roi, le duc de Connaught, a assisté à la cérémonie d'un balcon. Des centaines de messages de félicitations de toutes les parties de l'Empire et d'autres pays affluèrent au palais. Les membres de la famille royale ont offert ce matin leurs hommages à Sa Majesté et ses petits-enfants lui ont apporté des cadeaux.

La principale célébration officielle est celle de la parade des troupes par les régiments des gardes. Des milliers de spectateurs furent témoins de cette parade, malgré le temps frais et l'absence de soleil. La Reine et les autres membres de la famille royale se tenaient aux fenêtres des bureaux du gouvernement. Le Roi ne sortit pas, par suite d'une attaque de rhumatisme. Le duc de Connaught, le prince de Galles, le duc de Gloucester, le comte Harrowood et le prince Arthur de Connaught étaient à cheval.

Après que les divers régiments eurent fait la parade au son de la fanfare, une procession se forma, ayant en tête le prince de Galles, et se rendit au palais de Buckingham, où le prince fut salué par plus de 2,000 officiers et soldats. C'est jour de congé aux tribunaux de justice et aux bureaux du gouvernement.

Au dernier moment, le duc de Connaught décida de ne pas prendre part à la parade, et prit place, à côté de la Reine, de la princesse Marie et du prince George.

### DISSOLUTION

Le club se compose d'environ cent membres comprenant plusieurs hommes d'affaires de la ville et leurs épouses.

### POUR ORGANISER LA "VICTORIAN ORDER"

Une assemblée de tous les citoyens intéressés, hommes et femmes, aura lieu vendredi le 6 courant, à 4 heures de l'après-midi dans la Salle d'audience de l'Hôtel-de-ville, dans le but d'organiser un service de la Victorian Order of Nurses à Edmundston.

Mlle Dawson, représentante du Bureau National, expliquera l'assistance en quoi consiste cette organisation, quel est son oeuvre et quels sont les avantages pour la population.

Son Excellence le Gouverneur Général Lord WILLINGDON qui a présidé à la dissolution du 16<sup>e</sup> Parlement canadien, vendredi dernier.

**Benediction des Automobiles à Edmundston, N. B. Dimanche le 8 Juin — BIENVENUE A TOUS LES AUTOMOBILISTES DU MADAWASKA CANADIEN & AMERICAIN**